Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 70 (1961)
Heft: 4

Rubrik: La page des soins infirmiers

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LA PAGE DES SOINS INFIRMIERS

Nouvelles infirmières à Saint-Loup

Sept nouvelles élèves de Saint-Loup ont subi avec *succès le 23 mars leurs examens finaux d'infirmières à la vénérable école vaudoise. Ce sont:*

Sœurs Odette Prazzini, au Sentier; Anne-Marie Jacot, à Neuchâtel; Elisabeth Mulli, à Ottenbach ZH; Edith Ritter, à Tannay VD; Mesdemoiselles Henriette Pillevuit, à Baulmes; Hélène Raymondaz, à Vaulion; Liliane Jaquiery, à Lausanne.

*

...Et à l'Hôpital cantonal de Lausanne

Dix-sept infirmières et trois infirmiers ont réussi également leurs examens finaux à l'Ecole d'infirmiers et d'infirmières de l'Hôpital cantonal vaudois. Ce sont:

Mesdemoiselles Laura Allizond, Anne-Marie Amaudruz, Lucienne Berchier, Marguerite Briggen, Eliane Brochon, Renée Cherpillod, Erika Feuerlein, Denise Frauchiger, Eliane Gaudin, Nicole Huber, Claire-Lise Jaqiet, Francine-Louise Keller, Floriane Leuthold, Françoise Leyvraz, Ginette Muller, Hélène Rochat, Heidi Suter,

ainsi que:

Messieurs Bernard Comina, Robert Lehmann, Jean-Pierre Muller.

A tous et à toutes les diplômés de l'Hôpital cantonal et de Saint-Loup, nous adressons tous nos vœux dans leur carrière.

*

Dans nos écoles en 1960

Au cours de 1960, les écoles d'infirmières en soins généraux reconnues par la Croix-Rouge suisse ont admis 828 nouvelles élèves, contre 836 en 1959. En fin d'année 2184 candidates infirmières se trouvaient en cours de formation. Ce chiffre accusait une augmentation de 41 par rapport à l'année précédente.

*

Réunion des monitrices d'écoles

La réunion organisée par l'école supérieure d'infirmières de Zurich à l'intention des monitrices d'écoles a lieu du 29 mai au 10 juin.

Cours pour infirmières d'hygiène sociale

Le cours pour infirmières d'hygiène sociale donné à l'école d'infirmières « Le Bon Secours » à Genève a été ouvert le 1er mars par une conférence du docteur Louis Verhoestraete, directeur de la division de la protection et de la promotion de la santé à l'O. M. S. et consacrée aux *Problèmes internationaux de santé publique.*

*

Commission des soins infirmiers

Surchargée de travail, Mlle Myrtha Egli s'est vue contrainte de présenter sa démission de membre de la Commission des soins infirmiers. Nous regrettons d'autant plus vivement cette décision que Mlle Myrtha Egli a une grande expérience de tout ce qui concerne les soins infirmiers et a toujours témoigné de son intérêt pour les infirmières et les problèmes qui les touchent.

Rapport et comptes du Lindenhof

Dans sa séance du 20 avril, le Comité de Direction de la Croix-Rouge suisse a approuvé le rapport d'activité, les comptes annuels et le budget de l'école croix-rouge d'infirmières du Lindenhof à Berne.

*

FORMATION D'AIDES-SOIGNANTES

Soucieuse d'assurer la formation de personnel qualifié appelé à donner des soins aux malades chroniques, aux personnes âgées et aux infirmes accueillis dans des homes et des hôpitaux, la Conférence suisse des directeurs des affaires sanitaires a édicté en automne 1960 des directives concernant la profession et la formation d'*aides-soignantes.* Comme nous l'avions annoncé dans notre édition du 1er décembre 1960, la Croix-Rouge suisse est chargée de contrôler la formation de cette nouvelle catégorie de personnel.

*

Reconnaissance d'écoles pour aides-soignantes

Le 20 avril, le Comité de Direction de la Croix-Rouge suisse a approuvé l'entrée en vigueur d'un règlement concernant la « Reconnaissance d'écoles pour aides-soignantes par la Croix-Rouge suisse ». La Commission des soins infirmiers de la Croix-Rouge suisse, en collaboration avec les écoles existant déjà et d'autres organes intéressés à la question, élaborera un programme de formation. L'instruction des aides-soignantes s'étendra sur un an et demi. Elle sera essentiellement pratique. La profession est ouverte à des jeunes filles et jeunes femmes âgées de 18 ans au moins. Nous avons déjà publié les noms des membres de la Commission qui s'occupent spécialement de cette nouvelle tâche.

Après une exposition itinérante

LE BEL ESSOR DES SOINS INFIRMIERS

L'exposition itinérante « La Profession d'infirmière » a fermé définitivement ses portes à fin 1960, après avoir passé dans 62 localités suisses. Lancée en 1955, elle a attiré quelque 100 000 visiteurs. En mettant sur pied cette exposition, la Croix-Rouge suisse désirait rendre le public attentif au niveau de formation dont bénéficient aujourd'hui les infirmières; elles désiraient aussi montrer quels champs d'activité s'ouvrent aux jeunes diplômées, leurs études achevées, et les conditions de travail qui leur sont offertes.

Pour faire mieux connaître la profession d'infirmière

Depuis quelques années, la Croix-Rouge suisse s'efforce de rendre la profession d'infirmière plus familière au public et d'y intéresser des jeunes filles et des jeunes gens en âge de choisir une vocation. L'exposition itinérante n'était qu'un des moyens mis en œuvre dans ce but. La Croix-Rouge suisse a par ailleurs publié et diffusé des brochures d'information et des prospectus, contribué à la réalisation du film « Face à la Vie » qui a été présenté à plus de 4000 reprises déjà, réuni du matériel de projection, organisé des causeries dans les écoles, les instituts, au sein de différents groupements, etc.

L'amélioration des conditions de travail

A l'heure actuelle, personne ne devrait plus ignorer que les conditions d'engagement et de travail offertes aux infirmières se sont nettement améliorées depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale et qu'à ce point de vue la profession d'infirmière peut être mise aujourd'hui sur le même plan que tout autre métier féminin. Nombre de personnes savent que le développement continu des méthodes thérapeutiques exige un personnel toujours mieux formé. De ce fait, l'instruction donnée dans les écoles d'infirmières reconnues par la Croix-Rouge suisse ne cesse de faire l'objet d'améliorations et de perfectionnements.

Une augmentation réjouissante

Les efforts poursuivis jusqu'ici dans ce domaine ont été couronnés de succès et l'an dernier 1064 infirmières et infirmiers ont obtenu leurs diplômes dans les trois branches de la profession: soins généraux, psychiatrie et hygiène maternelle et infantile. *Pour les seuls soins généraux, le nombre des nouvelles et des nouveaux diplômés s'est élevé à 613 infirmières et 24 infirmiers. En 1960, 828 élèves des deux sexes ont commencé leurs études* — dont le cycle est de trois ans — *dans les écoles de cette branche et, à fin décembre, 2184 candidats et candidates se trouvaient en cours d'études.* Par rapport à 1955, ce chiffre accuse une augmentation de 400 personnes.

Mais des besoins croissants

Ces chiffres sont encourageants. Contrairement à l'opinion courante, le nombre des infirmières nouvellement formées a constamment augmenté depuis la fin de la dernière guerre. Mais par ailleurs, les besoins en personnel croissent eux aussi et chaque année de nombreuses infirmières cessent leur activité pour raison de mariage. C'est pourquoi de grands efforts devront encore être faits ces prochaines années, si nous voulons pouvoir assurer le soin de nos malades.

Il est indispensable qu'au cours des années à venir, les écoles d'infirmières puissent former un nombre sensiblement plus élevé encore de nouvelles infirmières et de nouveaux infirmiers. A cet effet, elles devront prévoir une augmentation de leur personnel enseignant et un agrandissement de leurs locaux. Or, les écoles ne seront en mesure de faire face à un tel développement que si les communes, les cantons, la Confédération elle aussi leur accordent une aide financière, aide à laquelle osent prétendre les centres de formation qui assurent l'instruction du personnel soignant dont nous avons un si grand besoin.

SOINS AU FOYER

Séance d'information pour monitrices

Une séance d'information destinée à des infirmières diplômées désireuses de suivre un cours de monitrice de l'enseignement des soins au foyer a eu lieu le 27 avril. Cette séance avait été organisée par la section zurichoise de la Croix-Rouge suisse.

*

Cours pour jeunes filles à Berne

Trois cours, concentrés en quelques journées consécutives, ont été donnés à Berne pendant les vacances scolaires de Pâques. Destinés à des jeunes filles de 15 à 20 ans, ils pouvaient ainsi être suivis également par des élèves des écoles du degré supérieur.

*

ASSISTANTES BENEVOLES DE LA CROIX-ROUGE

Cours à Bâle, Berne et Zurich

Les sections de Bâle, Berne et Zurich ont pu mettre de nouveaux cours sur pied au mois d'avril.

*

Cours à Saint-Gall

La Croix-Rouge saint-galloise a organisé également un cours pour assistantes volontaires.

*

Engagement d'une ergothérapeute

Les sections de Horgen-Affoltern et de l'Oberland zurichois ont engagé ensemble une ergothérapeute qui travaille pour ces sections, et à titre semi-officiel, dans un hôpital et dans plusieurs homes pour vieillards et malades chroniques.

*

SERVICE CROIX-ROUGE

Nouveaux membres des détachements

Soixante-treize membres féminins du Service croix-rouge, soit 56 infirmières, 1 laborantine, 1 spécialiste, 9 aides-soignantes et 6 éclaireuses, se sont présentées aux visites sanitaires de recrutement suivantes et ont été déclarées aptes au service:

21 mars: Theodosianum, Zurich (12 infirmières, 1 laborantine, 2 aides-soignantes, 4 éclaireuses);
28 mars: Hôpital de district, Bienne (18 infirmières, 2 aides-soignantes);
29 mars: Hôpital des Diaconesses, Riehen (14 infirmières, 1 éclaireuse);
6 avril: Ecole d'infirmières de Thoune (12 infirmières, 5 aides-soignantes, 1 spécialiste, 1 éclaireuse).

*

Exposition nationale 1964

LA PARTICIPATION DE LA CROIX-ROUGE

La Croix-Rouge suisse a pris contact avec la direction de la future Exposition nationale prévue à Lausanne en 1964, pour préciser sa participation à cette exposition. La collaboration de la Croix-Rouge suisse est prévue à la section « Santé » et plus particulièrement au groupe « Hospitalisation et soins aux malades ». Le travail et l'idéal de la Croix-Rouge seront également soulignés dans d'autres sections.